

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier

N° 49 Printemps – Eté 2017

(Directeur de publication : Claude JOURNEE 45 Impasse des deux Colonnes 30900 Nimes)

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE Vendredi 30 Juin 2017

Editorial

Vous avez peut être remarqué une nouveauté dans notre quartier.

Camplanier est désormais jumelé avec un petit village du Népal, Lapcha.

Certes ce jumelage n'a rien d'officiel ; il s'agit d'un soutien comme celui qu'à reçu à plusieurs reprises Camplanier lors des inondations.

Au Népal, le malheur, la détresse sont arrivés (en outre) par des tremblements de terre.

Il a suffi qu'un résident de notre quartier partage le désarroi de milliers de personnes et le communique pour qu'un élan de solidarité naisse et que des dizaines d'habitants de notre garrigue apportent leur pierre pour la reconstruction du village de Lapcha.

Dans ce numéro de notre journal et dans le prochain, vous pourrez découvrir l'histoire de ce pays, la vie de ce petit village, de son école et des enfants qui la fréquentent.

Lors de notre dernier loto, un filet garni de produits népalais a été mis en jeu. Les bénéfices vont permettre aux enfants de Lapcha de recevoir des fournitures scolaires dont ils manquent.

Solidarité n'est pas un vain mot à Camplanier.

Le bureau

Les membres du bureau 2016 - 2017

Claude JOURNEE Président	04 66 23 08 00
André CARRIERE Vice Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
François MILLET Secr. Adjoint	04 66 64 10 97
Michel WEBER Trésorier	04 66 21 35 60
Martine BERTELOITE Trés Adjoint	04 30 08 55 05

Laurent BLUM	04 66 64 76 01
Jean ESPUNY	04 66 62 25 49
Marjolaine FERMIN	06 85 15 35 27
David JACOB	06 85 28 97 38
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
Jean-Pierre PARNEIX	04 66 23 18 40
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
José WILLIOT	04 66 38 94 13

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.



Assemblée générale

Au cours de l'Assemblée Générale qui débutera à 18 heures, impasse de la Grotte, le vendredi 30 juin, vous pourrez prendre connaissance du bilan moral et financier de notre Comité.

Comme chaque année le Conseil d'Administration est démissionnaire dans son intégralité.

Vous pouvez dès maintenant et jusqu'au 26 juin, manifester votre désir, de participer au prochain Conseil d'Administration. Pour cela, il vous suffit d'envoyer votre candidature à Claude Journée, 45 Impasse des Deux Colonnes, ou par courriel à claud.journee@wanadoo.fr

A l'issue de l'Assemblée Générale, le verre de l'amitié sera offert.

La journée ne s'achèvera pas pour autant, puisque nous dégusterons une paella géante.

Bilan Rando Camplanier



Notre saison 2016- 2017 s'achèvera en juin par notre traditionnel séjour de fin d'année qui se déroulera dans le Jura, aux Rousses très exactement.

24 marcheurs arpenteront ce massif durant cinq jours, toujours dans la bonne humeur.

Bien que ce ne soit pas encore définitif, il est probable que nous allions l'an prochain dans les Alpes. Le but de ces plus longs séjours étant de faire découvrir notre beau pays de France.

Rappelons qu'en 2017-2018 nous en serons à notre cinquième année d'existence et que nous fêterons la 100 ième randonnée.

Durant la saison écoulée, nous avons réalisé 19 sorties. Exceptionnellement nous avons dû à trois reprises « renvoyer » pour cause de mauvais temps.

Les randonneurs qui auraient participé à toutes les marches auraient parcouru 303,9 kilomètres, gravi 6176 mètres de positif et marché 95 heures et trente minutes.

La moyenne de participation à ce jour est de 15 marcheurs.

En septembre prochain, quelques changements : nous ne ferons que 16 sorties, toujours à la journée. Cela signifie un peu moins que les années précédentes. Cependant nous ajouterons trois séjours que j'appellerai « week end prolongés » qui nous conduiront à la découverte de l'Aubrac, de la Haute Provence et de l'Hérault.

Nul doute que ces nouveautés « fassent recette » puisque pour le séjour de l'Aubrac en septembre rassemblera 25 participants.

Dois-je rappeler que les randonnées sont gratuites. Il n'y a que les frais de transport à payer au chauffeur. Pour la présente année, un randonneur ayant participé à toutes les sorties aurait déboursé 78€.

A ce jour, ce sont 31 noms qui apparaissent sur mon « leasting ». N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le programme 2017- 2018 pourra prochainement être consulté sur le site du Comité de quartier.

Le topo des dernières randonnées est également sur le site.

La responsabilité de son auteur ne peut être engagée.

Jean- Pierre Parneix

www.camplanier.org

C'est le site INTERNET de notre quartier. **Votre site.**

Destiné à vous informer mais aussi pour échanger, communiquer, n'hésitez pas à le consulter pour être au courant de tout ce qui se passe chez nous à Camplanier.

Vous pouvez bien entendu, apporter votre pierre à l'édifice...

Une vaine initiative !

Le 23 mars dernier une invitation a été lancée aux habitants du quartier afin que celles et ceux qui souhaitaient participer à une après midi autour de jeux de cartes, de société se retrouvent dans la salle que nous louons à l'Auberge de la Jeunesse.

Malheureusement, seuls les organisateurs de cette initiative étaient présents.

La roue tourne ! Nous n'avons plus les mêmes centres d'intérêt. Les rencontres se font sur les réseaux sociaux et non plus autour d'une table pour jouer, se divertir. Faut-il le regretter ?

D'autres initiatives naissent dans Camplanier. Vous pouvez faire des propositions, des suggestions d'autant que la salle de l'Auberge de la Jeunesse peut désormais nous abriter.

Située dans un parc clos, à deux pas de chez nous, c'est un endroit paisible où l'on peut se détendre, partager un verre, se réunir, prendre un repas.

Partez à sa découverte. Vous ne le regretterez pas.

Boîte à livres

Comme nos voisins de la Planette, nous espérons installer prochainement une « boîte à livres » dans notre quartier.

L'idée est simple, chacun dépose des livres dont il n'a plus l'usage et peut librement en emprunter à son tour.

Le Népal

Pour beaucoup de gens, l'évocation superficielle de ce petit pays, perdu aux confins de l'Himalaya, se confond avec les fantasmes des chemins de Katmandou, popularisés par les hippies amateurs d'herbe et autres paradis artificiels. A cela s'ajoute une certaine image de non violence et de sagesse...

Pourtant, l'histoire de ce pays, est chaotique, violente et complexe.

Le Népal apparaît au milieu du XVIIIème siècle en tant que résultat de l'unification d'un ensemble de monarchies et de principautés, entreprise par Prithvi Narayan Shah.

Jusqu'à cette période, les populations d'origine chinoise et tibétaine concentrées dans la vallée de Katmandou, auraient fini par adopter un système de castes et un principe d'organisation sociale de type indien, où se succèdent sur quelques siècles plusieurs dynasties : les Lichavi du IXème au XIIème siècle puis les Thakuri.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle une puissante et industrielle dynastie, les Malla, fait prospérer les arts et le commerce, avant qu'en 1484 l'empire ne se désintègre en plusieurs principautés. La vallée de Katmandou fut quant à elle scindée en trois royaumes distincts où les hindouistes se montrèrent tolérants envers les bouddhistes.

C'est alors que les Kha sous la direction de Prithvi Narayan Shah, roi de Gorkha, opérèrent l'unification du Népal. état hindouiste, avec comme capitale Katmandou (1768)

La dynastie Shah régnera sur le Népal jusqu'en 2008.

Cette longue période sera marquée par de nombreux conflits, avec le Tibet, la Chine puis la Grande Bretagne qui, victorieuse amputa le Népal de plusieurs provinces.

Après des luttes de pouvoir sanglantes, le pouvoir réel est assuré pour cent ans par la Famille Rana maîtresse de tous les postes de l'état, qui sut s'appuyer sur l'hindouisme, l'ethnie Kha et la langue Népalî .

La période moderne voit s'ouvrir de nombreux conflits entre le ministre Rana, le nouveau parti du congrès et le roi. L'Inde de Nerhu fit pression à son tour.

En 1959, le Roi Mahendra institue une monarchie constitutionnelle, mais les conflits incessants amènent à la promulgation d'une nouvelle constitution octroyant au monarque tous les pouvoirs (1960)

La période qui suit est marquée par toute une série de troubles, de violences, de grèves qui aboutirent à une nouvelle constitution instituant une monarchie constitutionnelle bien timide...

L'apparition d'un parti révolutionnaire maoïste va encore compliquer la situation en déclenchant une véritable insurrection dans les régions pauvres.

Le meurtre de dix membres de la famille royale le 1^{er} juin 2001, dont le roi Birandra, prétendument par le prince héritier Dipendra, sous l'emprise de la drogue et son suicide final laissa perplexe et amena à soupçonner un complot mené par son frère Gyanendra, dès lors héritier du trône.

A nouveau le roi va tenter de s'arroger les pleins pouvoirs mais ne se heurte plus seulement à l'opposition des maoïstes, mais à une part croissante de la population qui aboutira à la grève générale. La paralysie du pays est complète et la communauté internationale fait pression sur le roi qui finit par céder et rétablit le parlement le 24 avril 2006

Pourtant l'opposition réclame la réduction des pouvoirs du roi, et le parlement annonce la création d'une assemblée constituante. Les maoïstes semblent enfin accepter le jeu démocratique et un accord est signé le 21 novembre 2006

Le gouvernement transitoire annonce la tenue d'un scrutin en vue de l'élection d'une assemblée constituante : c'est une nouvelle période troublée, mais l'assemblée élue où les maoïstes sont vainqueurs vote l'abolition de la monarchie et désigne en juillet 2008 un président en attendant une nouvelle constitution en 2010.

Il faudra attendre 2016 pour qu'enfin celle-ci voie le jour et que le pays puisse espérer une relative stabilité, après plus de quinze mille morts, et toujours tiraillé entre les influences antagonistes de ces puissants voisins, que sont la Chine et l'Inde.

Dans notre prochain journal, nous évoquerons le Népal d'aujourd'hui et plus particulièrement les liens forts que l'on peut nouer avec une population attachante.

SOIREE DU 30 juin 2017



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18H 00.....Assemblée Générale.

Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30..... PAËLLA Géante

Participation de 10€ par personne

Important : Pour des raisons d'intendance nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le lundi 26 juin

La soirée sera animée par : **Scarlett Déon**



Pour votre inscription à la paella, veuillez renvoyer ce papillon à l'un des membres du bureau ou au Président Claude JOURNEE 45, impasse des deux colonnes ou bien par téléphone aux coordonnées en début de journal.

NOM

PRENOM.....

Nombre de personnes :

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM.....

PRENOM.....

Adresse.....

Adresse Mail Signature.....

Ci-joint, un chèque de 10€ par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Ce numéro du journal de Camplanier a été édité avec l'aide de :



Compte rendu d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 01 juillet 2016 le bureau élu le 12 septembre suivant. Au cours de la mandature écoulée, de multiples rencontres se sont tenues, avec les élus, les services techniques. A ce jour, voici les actions principales qui ont été engagées et les réponses que nous avons obtenues.

Conseil de Quartier Garrigues Ouest.

Participation aux 3 réunions mises en place.

- 13 septembre 2016,
- 15 décembre 2016
- 08 mars 2017

Demandes de subventions

- 1 subvention nous a été attribuée par la Mairie de 650€
- 1 du conseil départementale a été attribuée 400€.

Travaux réalisés par le conseil de quartier garrigues Ouest (Rappel: une somme globale est attribuées 100 000€ pour financer les travaux de 10 comités de quartiers)

- Éclairage de l'Impasse Léonard (8200€).
- Place Pasteur Brunel, mise en place d'une borne arrêt minute sur la partie entrante de Camplanier (+ de 15 000€)
- Mise en place de terre-plein central sur les ralentisseurs de types Berlinbois décalés (900€).

Travaux réalisés par le service voirie

- Prolongement de l'éclairage public passage des pinèdes (12,000€)
- Suppression d'une place de parking handicapé.

Travaux demandés au service voirie mais non réalisés

- Goudronnage du chemin de Camplanier de l'enrobé de l'impasse de la Grotte jusqu'au 1700 Chemin de Camplanier (estimation 54 000€).
- Création d'une piste cyclable de l'entonnement cimatière jusqu'au 617 chemin de Camplanier.
- Élargissement du chemin Puech du Buis.
- Aligement Impasse Mas REYNAUD.

Travaux en attente au conseil de quartiers garrigues Ouest

- Goudronnage en bicouche du Chemin de Camplanier du 2415 au 2490 (estimation 15000€)
- Eclairage du même tronçon. (secteur non prioritaire, ce chemin ne desservira que 2 maisons)

Travaux demandés à Nîmes Métropole pour l'extension du réseau eaux usées sur deux tronçons de Camplanier:

Nîmes-Métropole nous répond depuis plusieurs années que les deux zones en question sont classées pour l'une en zone N1 du Plan Local d'Urbanisme, pour l'autre en zone N2, qu'à ce titre un assainissement non collectif est prescrit.

Cependant, nous avons réussi à rencontrer les services de Nîmes-Métropole pour leur présenter nos arguments pour déroger à ce principe pour 2 tronçons de notre chemin. Ainsi, nous avons obtenu un chiffrage des travaux nécessaires à l'installation du tout à l'égout pour un tronçon de 328ml dans le chemin de Camplanier, en amont de l'impasse de la Grotte.

L'hypothèse envisagée est celle d'une « offre de concours », ce qui signifie que les bénéficiaires de ce réseau financeraient la totalité de ces travaux, frais d'études et remise en état de la voirie compris. L'effort consenti par la collectivité serait de faire bénéficier à la quinzaine de propriétaires concernés d'un tarif préférentiel (1200€ par maison) pour le branchement à ce réseau collectif et de les exonérer de la PAC (participation assainissement collectif).

Compte rendu d'activités (suite)

L'étape suivante pour le comité de quartier sera donc de rencontrer individuellement l'ensemble des propriétaires concernés pour essayer de recueillir leur accord pour cette « offre de concours » et pour réunir ainsi un montant total de 216 500 euros.

S'agissant de second tronçon, du N° 617 aux environs du N° 828 du chemin de Camplanier, il nous a été indiqué lors d'une visite sur site que les riverains proches (25ml maximum) des réseaux existants pourraient, si les conditions de pente sont favorables, présenter une demande de raccordement au réseau collectif existant.

Union des comités de Quartiers (UCQNM)

- Participation aux réunions de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole sur tous les sujets d'actualité.
- La question de notre appartenance à l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole a été mise à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 8 mars 2017. Après débat sur la pertinence, et le bénéfice d'appartenir à une telle structure, la décision de quitter l'union a été entérinée à la majorité.

Activités diverses

- Le 18 juin 2016 organisation d'un grand vide grenier au Chemin bas de Camplanier.
- 18 octobre 2016 : la rédaction d'un nouveau règlement intérieur, plus près des statuts de l'association, qui précise le rôle du " bureau " composé de 6 membres, le fonctionnement des différentes instances (conseil d'administration, bureau, groupes de travail) et qui introduit un article 7 complet sur les conditions de radiation. Après un tour de table, le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité par un vote à main levée, il est donc applicable immédiatement.
- Le 19 février 2017 : Traditionnel loto du quartier dans la salle de la Cigale. Il y eut une grosse participation des habitants (plus de 100 personnes). Nous remercions ici tous les commerçants des quartiers environnants pour leur générosité.
- 19 mai 2017: Organisation de la fête des voisins à plusieurs endroits de notre chemin.
- Activités randonnées: Voir le compte rendu dans article plus haut.

Bilan financier

Pour la période de 01 juin 2016 au 31 mai 2017.

Solde du compte courant au 31 mai 2016 = 1472.54 €
Solde du compte livret assos. au 31 mai 2016 = 4870.42 €

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Repas AG 2016	1570.	Repas AG 2016	710.
Evénements familiaux du quartier (décès)	278.	Adhésions	1250.
Rando – réservation gîte Nada	161.	Subvention CG (2016 + 2017)	800.
Journal	865.	Subvention Mairie	0.
Assurance quartier	216.	Revenus placements	40.
Loto	594	Loto	830.
Rando – cartes, etc,	133.		
Bureau	154.		
Vide grenier 2016	0.	Vide grenier 2016	215.
		Solde créditeur	126.
Total	3971.	Total	3971.

Solde du compte courant au 31.05.2017

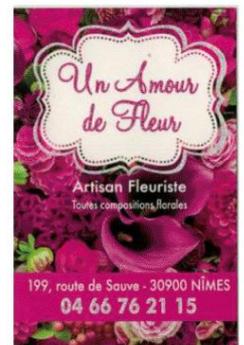
1561.93 €

Solde du compte livret association au 31.05.2017

4655.41 €

Le trésorier

Les commerçants du quartier sponsors du loto



Déconstructions " !!! Quésako

Courant 2016, le comité de quartier a décidé de créer, en son sein, une commission " maisons déconstruites " et vous vous demandez probablement de quoi il s'agit. Voici quelques explications.

Le contexte : 6 maisons ont été ou vont être déconstruites dans le quartier, dans le cadre des délocalisations des biens exposés à un risque majeur. Il s'agit d'abord de la "Maison Fauquier", déjà déconstruite, et de 5 autres devant l'être dans les prochains, toutes les délibérations du conseil municipal ayant été approuvées.

L'objectif : L'objet de cette commission est de réfléchir au devenir de ces parcelles, pour voir si elles ne pourraient pas être utilisées pour les besoins des habitants du quartier, avec des règles à convenir avec la mairie, qui est propriétaire de ces parcelles après expropriation ou vente amiable. L'objectif du comité de quartier est de donner une véritable vocation à ces espaces, lorsqu'ils ne seront pas rendus au lit des cadereaux ou aménagés pour des ouvrages hydrauliques, et éviter ainsi qu'ils soient laissés à l'abandon et/ou non entretenus, au risque d'être "squattés" pour d'autres usages.

Les contraintes : Compte tenu de la situation de ces parcelles en zone inondable, par conséquent totalement inconstructibles, les utilisations admissibles ne pourront être retenues que dans la mesure où la sécurité des " utilisateurs " sera assurée.

Nos idées ou propositions : Utiliser ces espaces délaissés permettrait de créer du lien social entre les habitants. On pourrait ainsi envisager d'aménager des jeux de boules, espaces de jeux, des jardins,..... Le site de la " Maison Fauquier " pourrait facilement être aménagé pour faire un jardin de ce type, qu'il soit collectif, partagé ou simplement paysager. La boîte à livres dont nous souhaitons nous équiper prochainement y trouverait une place idéale.

Pour toute précision, n'hésitez pas à contacter :

- François MILLET (nf.millet@free.fr)
- Denis REYNAUD (dreynaud@sfr.fr)
- Philippe LEVY (levyphilippe@neuf.fr)

Et n'hésitez pas à nous soumettre vos idées, vos remarques.

A bientôt

Vous pouvez retrouver la totalité de cet article sur notre site www.camplanier.org

